# **OFFRE D'EMPLOI**

# Manoeuvre / stagiaires

Lieu: Partout au Québec (bureau à Baie-Comeau)

Durée: 8 à 9 mois + possibilité de projet hivernal occasionnel

Entrée en fonction : avril 2023

Salaire d'entrée de 21.50\$ / heure, selon l'expérience





Tu aimerais participer à des projets stimulants dans la sphère de l'aménagement de sentiers, du déboisement et de la foresterie? Le travail et l'aventure au sein d'une équipe jeune et dynamique t'intéresse ? Nous avons l'emploi qu'il te faut!

Les Aménagements Nordiques Inc. (LAND) est une entreprise en pleine expansion et cherche à combler plusieurs postes pour la prochaine saison.

#### **PROFIL RECHERCHÉ**

- Débrouillardise
- Souci du détail
- Autonomie
- Capacité physique
- Responsable
- Sens de l'organisation

#### **POUR POSTULER**

Faites parvenir votre CV au : rh@lesamenagementsnordiques.com

Seuls les candidats retenus seront contactés.

#### **TÂCHES**

- Avec l'aide du responsable des travaux et la supervision du chef d'équipe, le titulaire du poste opère de manière appropriée et sécuritaire divers outils dédiés aux services forestiers, aux aménagements ou à l'entretien.
- Procéder au déboisement à l'aide d'une scie mécanique ou d'une débroussailleuse pour des projets de déboisement ou d'aménagement de sentiers
- Participer à la construction de petites structures (passerelles, bancs, etc.) en forêt
- Aménager des sentiers selon les plans et politiques de l'entreprise
- Effectuer toute autre tâche confiée par son supérieur immédiat

## RESPONSABILITÉS

- Respecter les méthodes de travail et la sécurité
- Minimiser l'empreinte sur l'environnement
- Rapporter tout problème ou autre à la direction

## **PRÉREQUIS**

- Avec ou sans expérience
- Permis de conduire valide
- Connaissance du milieu forestier
- Posséder les équipements de protection individuelle
- appropriés
- Atout : formation ASP construction
- Atout: formation SIMDUT 2015
- Atout : formation premiers soins CNESST

Pour en savoir plus sur l'offre d'emploi : www.lesamenagementsnordiques.com/emplois